Bibliothèque cantonale g Sion

MERCREDI 16 Août 1916. — N° 66. TÉLÉPHONE 52 56me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE . . . . . Un an : **5 fr. 50**
Avec *Bulletin officiel* . . Un an : **7 fr. 50**

Etranger : 15 fr. par an. (Avec *Bulletin* 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

* * *

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être envoyées à l'Administration

Adresser les correspondances à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
Réclames : 50 ct. la ligne

S'adresser exclusivement à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du journal

Du charbon s. v. p.

L'échec de la démarche de nos négociateurs à Paris est depuis quelques jours l'objet de nombreux commentaires. Ceux qui ont coutume de raisonner considèrent sans étonnement que le refus par la France de nous fournir de marchandises et surtout de denrées alimentaires pouvant être offertes à l'Allemagne à titre de compensation ou lui être livrées par la main d'accapareurs ne saurait à aucun titre être tenu pour un acte malveillant ou défiant à notre égard. Le *Bund* lui-même se donne la peine d'examiner la question avec une objectivité qui ne lui est pas coutumière. Il est vrai de dire que les vœux touchants par lui exprimés à l'égard de la France la veille du 14 juillet offrait l'avant-goût d'un retour de la feuille bernoise à ce sentiment de la solidarité républicaine et démocratique dont pas un instant un Suisse digne de ce nom n'aurait dû se départir.

Le *Bund* dit que la Suisse n'aurait probablement pas adhéré à la création de la S. S. S. si elle avait su que l'alinéa de l'art. 11 de la convention prévoyant des compensations ultérieures devrait rester lettre morte. Le coup n'est pas dirigé contre la Suisse, mais il l'atteint. C'est maintenant avec l'Allemagne que nous devrons négocier et voir si nous pouvons lui fournir des compensations avec des produits purement suisses. Les journaux bernois croient que les négociations se feront à Berne.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* dont on sait qu'une révolution de palais avait fait peu de mois après le 4 août 1914 un journal impérialiste du républicain et ententiste qu'il s'était montré tout au début, revient patiemment à ses premières amours. Mais elle flotte encore. D'abord elle reproche à certains journaux suisses de se placer vis-à-vis de cette question à un point de vue trop allemand ou trop français et, notamment, s'indigne contre le *Berner Tagblatt*, ce vil serviteur de l'Empire, en lui décochant ces lignes :

Ceux qui écrivent ainsi, sous l'empire de l'excitation, oublient que les articles de beaucoup les plus importants pour notre alimentation et beaucoup de matières premières nous arrivent toujours sans empêchements du côté de l'Entente.

Mais peu après, elle se ravise et sans tout à fait reprocher à la France d'être trop défiante elle dit :

La presse française ne s'est pas lassée de dire que cette revendication était contraire aux intérêts des Alliés, parce que si elle était acceptée, la poursuite de la guerre serait facilitée pour les empires centraux. Nous avons toujours considéré cette conception du problème comme une exagération de la situation et ne croyons pas, aujourd'hui encore, que si les demandes de la Suisse avaient été agréées, la guerre en aurait été prolongée d'un seul jour. Nous devons donc constater aujourd'hui que les Alliés ont refusé de prêter la main à une action tendant à donner à la Suisse la liberté de mouvements économiques que réclame sa position au milieu des nations belligérantes.

A cela rien à dire, sinon que la Suisse n'a pas fait ce qu'elle devait pour se concilier les bonnes dispositions des Alliés. N'avons-nous pas vu jusque dans la Suisse romande et parmi les députés de gauche, aux yeux de qui le sentiment libéral eût dû, dès le premier instant, prévaloir contre le prestige impérial et la terreur du sabre elle-même, prendre la défense des colonels et de leurs protecteurs conscients ou inconscients ? N'avons-nous pas vu la plupart de nos représentants se défiler pour n'avoir pas à voter contre l'odieuse et antidémocratique proposition d'étouffement de M. Haeberlin ? Et ce peuple, tant romand qu'anti-romand, n'a pas protesté... il ne proteste pas ! Il reçoit gentiment les soufflets de ceux qu'il aurait dû souffleter !

Ainsi, pendant que la Suisse occidentale accepte gratuitement les injures de ceux qui l'ont trompée et qui continuent à se dire ses *chefs*, la presse reptilienne de Berne, Lucerne, St-Gall et Zurich ne désarme pas. Elle est plutôt heureuse de l'échec, car il nous est une occasion de plus de nous jeter après les colonels et leurs protecteurs sur le sein maternel de l'Allemagne. Loin de se dire que les Alliés ont tenu leurs engagements vis-à-vis de la Suisse et que, s'ils ne consentent pas à aller plus loin, la cause en est dans la mauvaise volonté de l'Allemagne, laquelle refuse de tenir les siens, elles se précipitent sur le sein consolateur de la Germania marâtre qui vient de les repousser.

Nous espérons, dit la *Zuricher Post*, que l'attitude de l'Allemagne, dans les prochaines négociations, sera plus amicale et qu'elle comprendra mieux notre situation économique délicate.

Le reptilien *Berner Tagblatt* propose d'instituer la carte de pain, de renoncer aux livraisons de céréales qui nous sont fournies par l'Entente et de les faire venir de Roumanie à travers les empires centraux ; elle propose aussi de renvoyer en Allemagne les prisonniers de guerre français, anglais et belges internés chez nous.

De Roumanie ?... Jusques à quand ?

La première proposition est stupide, relève le *Journal de Genève* : notre ravitaillement en céréales nous est garanti par la France sans compensations. L'Allemagne, qui exige des compensations pour ses livraisons de fer, nous menace de supprimer ou de diminuer notre ravitaillement en charbon. Et le *Berner Tagblatt* voudrait lâcher la proie pour l'ombre ! Sa seconde proposition est honteuse, et il nous répugne de la lire dans un journal de notre pays, car elle est contraire à notre honneur national.

Bien entendu le catholicard-impérialiste Baumberger dans les *Neue Zurcher Nachrichten*, les non moins catholicards et non moins impérialistes *Ostschweiz* et *Vaterland* sont déjà reconnaissants à l'Allemagne, qui la première nous a faussé compagnie en nous refusant ce charbon dont nos officieux romands avaient fait dès les premiers jours de la guerre le thème de leurs éloges dithyrambiques aux pieds de l'idole impériale.

En France, où sans trop se plaindre de la Suisse on la juge un peu promptement à l'aune des passe-poils de nos colonels intangibles, on tient d'autres raisonnements. En voici un.

On lit dans le *Rappel* :

L'Allemagne veut jouer sa dernière carte. Son ultimatum à la Suisse n'est qu'un prétexte pour préparer son mauvais coup ; car elle sait fort bien que les Alliés ne permettront pas que le blocus soit rompu. La question de ravitaillement n'est qu'apparente.

Pour savoir ce que veulent les Boches, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte de la guerre. Nos ennemis sont encerclés comme dans une ville assiégée. Pressés vigoureusement de toutes parts, convaincus qu'ils ne pourront plus faire reculer un adversaire de plus en plus fort, ils n'ont qu'un espoir : trouver une brèche dans l'enceinte qui les étreint, un défaut de cuirasse par lequel ils pourront frapper. Et voilà pourquoi ils regardent du côté de la Suisse, passage insuffisamment défendu qui leur permettrait de franchir une de nos frontières absolument dépourvue de travaux de défense. L'ultimatum est le prélude de l'action militaire projetée.

Pendant que les délégués suisses vont de l'un à l'autre des belligérants pour les conjurer d'éviter à leur pays la moindre crise économique ; pendant que l'Allemagne amuse la galerie par une diversion en Norvège, notre gouvernement ferait bien d'ordonner la construction de tranchées sur toute la frontière qui nous sépare de la Suisse. S'il croit devoir ne pas prendre cette mesure, ce qui est probable, il pourrait tout au moins s'informer si les mercantis n'accumulent pas des approvisionnements dans la zone indiquée. Ajoutons que rien ne peut s'opposer à la mise en état de défense de la Savoie du nord.

Cette mesure de prévision aurait des résultats immédiats. Elle prouverait aux Suisses qu'ils seraient secourus en cas d'invasion des Barbares. Elle prouverait à l'Allemagne que l'encerclement est bien complet, bien définitif, et qu'elle perd son temps à croire que la Suisse est une brèche praticable.

Evidemment de telles divagations sont recueillies avec bonheur dans les petites feuilles de la zone savoyarde dont quelques-unes se sont montrées — est-ce bon procédé de voisinage ? — les plus malveillantes à l'égard de notre pays depuis le début de la guerre, pour ne pas remonter trop loin. Pour beaucoup de médiocrités le secret de la démagogie est de rabaisser le voisin.

L. C.

Bulletin de la guerre

15 août.

La série noire

Il est impossible de résumer avec plus de clarté la situation présente des armées que le fait M. le colonel Feyler dans le *Journal de Genève* de dimanche, sous ce titre.

Décidément, Autrichiens et Allemands sont dans une série très noire. Sur la Somme, Anglais et Français réalisent un nouveau petit succès ; sur le Carso, les Italiens confirment leurs progrès ; dans les Balkans, les escarmouches françaises s'ajoutent à celles récentes des Serbes ; enfin, en Galicie, les derniers succès russes tournent à la victoire.

L'occupation de Stanislau et le passage de la Zlota Lipa inférieure par les éléments avancés des Russes accentuent le mouvement d'enveloppement autour de l'aile droite austro-allemande. Les derniers débris de l'armée Pflanzer et maintenant l'extrémité sud de l'armée Bothmer paraissent de plus en plus ébranlés, et comme à l'enveloppement nord, vers Zalozce, les combats suspendus pendant un jour ou deux ont recommencé et qu'un recul de la ligne allemande semble s'esquisser, on en vient à se demander si tout le groupe d'armées de l'archiduc Charles n'est pas sur le point d'être très compromis. On a bien l'impression, dans tous les cas, que les archiducs et les princes de la Germanie ont quelque peine à restaurer ce droit divin que leur chef de file, l'empereur Guillaume, célèbre si volontiers en formules moyenâgeuses et rétrogrades.

A noter que la contre-manœuvre du général Kœwess dans les Carpathes n'a exercé jusqu'à présent aucune influence. Ses combats restent stationnaires dans la montagne pendant que, dans la plaine, les progrès ennemis qu'elle devrait menacer persistent et s'activent.

On peut, à certains égards, rapprocher des derniers succès russes les derniers succès italiens sur le Carso. Les uns et les autres semblent revêtir ce caractère commun d'être dus à une ligne adverse démantibulée. Une récente chronique a réservé, à propos de la prise de Gorizia, l'obstacle que pourrait opposer le terrain à l'élan de l'offensive. Mais il va sans dire que là, comme partout ailleurs, le terrain tire sa puissance de celle des troupes qui le défendent. Si ces troupes se disloquent ou se démoralisent, deux maux généralement simultanés et qui réagissent l'un sur l'autre pour s'additionner et s'aggraver, le terrain comme le matériel devient un moindre accessoire et ne protège plus les vaincus. On a le sentiment qu'il en est ainsi en Galicie. Il convient de prolonger encore la période d'observation pour affirmer qu'il en est de même sur l'Isonzo. Mais la nouvelle poussée italienne est un sérieux indice.

Jusqu'à présent, la bataille de l'Isonzo a présenté les phases suivantes :

1re attaque : Monfalcone-plateau de Doberdo, soit aile droite.

2me attaque : Mont San Michele-Goritz-cote 609, soit centre et aile gauche.

3me attaque : Est de mont San Michele-est de Monfalcone, soit centre et aile droite.

La rapide succession de ces progrès justifierait l'idée de la ligne autrichienne démantibulée, ce qui expliquerait, comme en Galicie, et engagerait à tenir pour véritable, parce que dans la situation, les gros comptes de prisonniers.

La crise au jour le jour

Les négociations avec les Alliés

Nous avons annoncé samedi l'échec de nos négociations avec les Alliés.

C'était prévu et nos délégués ont d'autant plus de droits à notre gratitude qu'ils ne pouvaient se faire la moindre illusion. Voici les commentaires de quelques journaux français :

Il s'agit cette fois d'une rupture et non d'une simple interruption des pourparlers, comme à la fin de juin, écrit Saint-Brice dans le *Journal*. Un désaccord fondamental domine le débat, désaccord entre le point de vue des neutres et des belligérants.

On n'a pas oublié l'origine de l'affaire. Le 8 juin, l'Allemagne adressait à Berne une note menaçant de suspendre les exportations de charbon et de fer si le gouvernement suisse ne donnait pas satisfaction à deux revendications précises. La première visait la livraison des stocks constitués en Suisse par des agents allemands et séquestrés par le Conseil fédéral sous inculpation d'accaparement. La seconde tendait à la reprise et l'extension du système dit des compensations, d'après lequel les empires centraux exigent de recevoir, en échange des articles fabriqués qu'ils vendent à la Suisse, des articles dont le blocus les prive.

Les exigences allemandes allaient directement à l'encontre des engagements formels pris par la Suisse envers les Alliés, quand ceux-ci s'engagèrent à faciliter dans la mesure du possible le ravitaillement de la Suisse, sous condition d'un contrôle strict exercé par une société de surveillance, la S. S. S. C'est ainsi qu'une délégation helvétique fut amenée à venir à Paris le 24 juin pour tâcher de trouver une combinaison d'entente.

Cette première phase de la négociation fut prompte et de conclusion nettement négative. Les Alliés refusèrent de consentir la moindre concession qui n'aurait été qu'une prime au chantage allemand. Tout ce qu'ils purent faire fut de proposer des facilités pour fournir à la Suisse les produits dont l'Allemagne viendrait à arrêter l'exportation.

. . . . . .

Les propositions apportées à Paris le 3 août ne différaient que par des détails secondaires des combinaisons initiales. Par exemple, la livraison des matières premières à titre de compensation ne devait se faire qu'après fourniture des produits fabriqués et sous garantie distincte équivalente. Mais le principe des compensasions devait être consacré et élargi. De plus, les stocks disponibles en Suisse devaient être livrés à l'Allemagne.

Il était impossible aux Alliés de souscrire à un projet qui tendrait à desserrer l'étreinte du blocus. Ce n'est pas une raison pour accuser les Suisses de faire le jeu de l'Allemagne. Les Suisses sont neutres et, à ce titre, ils estiment n'avoir pas à épouser les querelles des belligérants et pouvoir continuer leurs affaires avec les deux adversaires. Les Alliés n'ont qu'un souci : l'écrasement de l'ennemi. L'opposition de ces deux tendances a causé déjà bien des difficultés avant et même après la constitution de la S. S. S. Le nouveau conflit n'est que la suite d'un entraînement fatal. Les deux parties doivent le considérer ainsi, avec calme et sans passion, en cherchant les moyens de limiter le mal et de prévenir des ruptures plus graves.

Les négociateurs suisses, dans le second voyage, constate le *Temps*, ne purent donc qu'apporter à Paris de nouvelles formules pour des propositions qui n'avaient subi qu'une modification apparente. Le trafic des compensotions était remplacé par celui des restitutions qui consistait à exporter de Suisse en Allemagne les matières premières de même nature que celles contenues dans les articles fabriqués vendus par l'Allemagne en Suisse. Il aurait suffi, notamment, aux Allemands d'expédier en Suisse des cotonnades sans valeur pour recevoir en retour du coton brut dont ils ont besoin pour la fabrication des explosifs.

Le *Temps* reconnaît que les délégués suisses n'ont donc pas reçu satisfaction, mais les Alliés ont tenu à affirmer leur bonne volonté par l'offre conciliante d'autoriser dans certains cas l'échange de matières premières contre le produit fabriqué. Cet échange ne pourrait pas être utilisé militairement par l'ennemi.

Le *Temps* conclut en ces termes :

« Les délégués suisses ont reçu à Paris un accueil cordial et conforme aux sentiments de sympathie et de reconnaissance que les Alliés éprouvent pour leur pays. Cette amitié ne comporte pas toutefois de sacrifice d'une partie quelconque des avantages que la maîtrise de la mer nous donne sur l'ennemi. La gêne qui en résulte pour les Confédérés leur paraîtra peut-être moins pénible s'ils se rappellent que la cause que nous défendons est aussi la leur et que la victoire pour laquelle les Alliés donnent leur sang et leurs biens fera triompher des principes auxquels ils sont aussi attachés que nous-mêmes. »

Où sont les buses ?

D'après une dépêche officielle de Wolff, le

haut commandement allemand déclare que la nouvelle publiée par quelques journaux suisses, le 5 août 1916, suivant laquelle trois avions allemands auraient survolé Porrentruy, La Chaux-de-Fonds et St-Imier, est de pure invention. Aucun avion allemand n'a survolé le territoire suisse.

De même un communiqué officiel de l'Etat-major de l'armée suisse, daté de Berne, 16 août, contient ce qui suit :

« Le 9 août, le maire de St-Imier télégraphiait au commandant de la IIme division :

Aujourd'hui, à 11 h. 15 du matin, trois avions ont de nouveau été aperçus distinctement à St-Imier; ils volaient très haut, venaient de l'est, spiralaient sur St-Imier et continuaient dans la direction de la Ferrière. Le bruit des moteurs a été entendu à midi juste.

Les trois avions sont revenus, longeant le Mont Soleil très haut; ils ont disparu dans la direction de Tramelan. Après avoir entendu des témoins à l'Ecole ménagère, nous demandons des mesures sérieuses.

L'enquête a établi les faits suivants :

Le même jour, dans l'après-midi, la directrice de l'Ecole ménagère manda au maire que les avions étaient de nouveau là. Le magistrat constata à l'aide de jumelles qu'il s'agissait de *grandes buses*. Les témoins du matin admettent que leurs « avions » pourraient être identiques à ces oiseaux. Plusieurs personnes ont en effet observé dans la matinée trois buses incontestables « spiralant » au-dessus de St-Imier. Il paraît que les buses ont l'habitude d'exécuter fréquemment des vols au-dessus des mêmes endroits.

L'Etat-major de l'armée
Bureau de la Presse

Alors comment concilier l'action de ces buses avec les deux informations suivantes?

Nous avons envoyé ce jour à l'état-major de l'armée, dit le *Journal du Jura*, une proclamation adressée « aux Français » contre « M. Poincaré, esclave de l'Angleterre », datée de Berlin, 26 juillet, lancée au-dessus du territoire suisse par un avion étranger et tombée à Æsch (Bâle). Il nous semble qu'après ça, la nationalité des avions-fantômes et leur passage en Suisse ne peuvent plus guère faire de doute.

A moins que la proclamation ne soit tombée de la mongolfière dont nous annonçons l'atterrissage dans le canton de Vaud ou du ballon-sonde assez volumineux et de couleur rouge qui, raconte le *Démocrate*, est tombé mardi après-midi faute de gaz sur la propriété de la Haute-Borne au nord de Delémont. L'aérostat, qui venait du nord, portait des inscriptions et des chiffres, ainsi qu'un petit paquet dont on ignore le contenu et qui a été mis à la disposition de l'autorité militaire.

En outre, on écrit d'Echallens à la *Gazette de Lausanne :*

Un petit ballon, genre mongolfière, lancé par nos voisins d'outre-Rhin, est venu échouer dans un champ de blé, à l'ouest d'Orzens, à 4 km. de la station de Bercher. C'est là qu'un habitant du village, M. E. Vulliamoz l'a trouvé, dimanche dernier, en parcourant la campagne.

Cet appareil est fait de papier souple collé sur une sorte de toile. Il mesure 6 m. de hauteur environ sur 3 m. de large.

Le lendemain, on a retrouvé, en moissonnant dans le champ de M. Vuillamoz, quelques exemplaires de la *Gazette des Ardennes*, que la mongolfière était chargée de faire tomber du ciel.

Il serait cependant bon que l'on sache à l'Etat-major de l'armée (bureau de la presse) si les buses sont dans l'azur ou au Bellevue-Palace.

Le commerce de bois avec la France

Divers journaux ont annoncé, paraît-il, que le commerce du bois avec la France était interrompu, la République voisine en ayant subitement interdit l'exportation. Cette nouvelle, dit le *Bund*, est inexacte : le gouvernement français a simplement décidé, dans le but d'exercer un contrôle, que les marchands de bois français devraient dorénavant, dans chaque cas particulier, demander un permis d'exportation ; ce décret est daté du 18 juillet.

Du côté suisse, des permis d'exportation ne seront plus accordés que pour des expéditions à des maisons françaises ayant reçu de leurs autorités l'autorisation d'importer du bois. Sur les demandes suisses d'exportation doit donc être indiqué le nom du destinataire français.

ECHOS

Tel père, tel fils.

Voici les motifs, en latin dans l'original, pour lesquels la Faculté de Droit de l'Université de Berlin a décerné au kronprinz le grade de docteur *honoris causa :*

« Choisi par son Impérial père pour chef d'une grande armée, a défendu avec un courage de fer le droit de sa patrie contre l'injuste cause des ennemis, les sciences et les arts du pays contre les fureurs meurtrières des adversaires ».

L'acte de contrition d'un Allemand.

La *Gazette de Cologne* publie, à propos de l'anniversaire de la guerre, un article dans lequel elle dit :

« On ne parlera plus chez nous de la dégénérescence du peuple français. Dans les peuples comme dans chaque organisme vit une force de renouvellement qui en France aussi s'est conservée, malgré tous les signes de décadence. Nous ne voulons pas fermer les yeux à ce fait, et deux ans de guerre nous ont appris combien reste dangereux cet irréconciliable ennemi.

Une autre surprise de cette guerre est qu'elle ait amené l'Angleterre au changement le plus profond de son histoire moderne : à l'introduction du service obligatoire. Un jugement équitable reconnaîtra la grandeur de ce sacrifice, que les Anglais eux-mêmes n'avaient jamais prévu. Rien ne montre mieux que cette conversion combien est sérieux, chez nos ennemis, le dessein de nous anéantir.»

Il est bon de noter que c'est précisément la *Gazette de Cologne* qui a le plus parlé, avant la guerre, de cette dégénérescence du peuple français. Son acte de contrition d'aujourd'hui vaut d'être signalé.

La chasse aux robes courtes.

Une élégante demi-mondaine de passage à Toulon s'attablait un de ces jours à la terrasse d'un café du quai Cronstadt. Elle se désaltérait paisiblement lorsqu'un agent civil la pria d'aller immédiatement changer de costume : la robe était tellement courte que la jeune femme montrait ses jambes. Cette dernière refusa d'obéir en déclarant qu'elle ignorait qu'à Toulon la longueur des vêtements était réglementée. Devant ce refus, l'agent la conduisit au poste.

Le lendemain un autre agent arrêtait une jeune fille dont la robe s'arrêtait aux genoux et l'invitait à aller changer de toilette.

Ces sages mesures sont approuvées par toute la population honnête.

Dans l'„Almanach du Gotha".

La lecture de la dernière édition de l'*Almanach du Gotha* fait constater que depuis le début de la guerre 8 princes allemands ont été tués, à savoir : 2 princes de Saxe-Meiningen, 3 princes de Lippe, 1 prince de Hesse, 1 Reuss et 1 Waldeck. En outre, un prince de la maison ducale de Lichtenstein est mort à Varsovie des suites de blessures reçues sur le front.

L'almanach note le mariage morganatique du cinquième fils du kaiser, le prince Oscar, avec la comtesse Basseivitz faite comtesse Ruppine ; de ce mariage est né un fils. Le prince de Wied ne figure pas dans la section « Régnants » ; il est mentionné comme altesse, prince albanais.

Quant aux colonies allemandes d'Afrique et d'Océanie, elles sont indiquées comme se trouvant « sous l'administration provisoire des Français et des Anglais ».

VALAIS

Programme des cours journaliers
pour l'utilisation et la conservation des fruits et légumes

1. Le but de ces cours est de renseigner nos ménagères et jeunes filles sur une méthode simple et bon marché d'utiliser et de conserver les fruits et légumes.

2. On y démontrera comment il est possible de préparer de bonnes conserves pour l'alimentation, sans addition de sucre et sans emploi de produits chimiques.

3. Les procédés à employer n'étant pas compliqués, des cours d'un jour suffisent pour initier les ménagères à la préparation des conserves.

4. Programme du cours :

Matin de 9 à 11 h. Conférence sur les principes de la conservation des fruits et légumes et sur les différentes méthodes de mise en conserve.

11 à 12 h. Préparation des fruits et légumes et nettoyage des verres.

Soir de 1 ½ à 5 h. Démonstration pratique à la cuisine.

5. Les cours se donneront, si possible, dans toutes les communes où la production des fruits et légumes a quelque importance. Les communes fourniront les locaux pour les conférences ainsi que le matériel pour la cuisson des produits à conserver. Les cuisines scolaires conviennent très bien comme local, mais on peut utiliser des cuisines de restaurants et de pensions.

6. Les participantes au cours doivent apporter avec elles les fruits et légumes à mettre en conserves ainsi que les bocaux. Les maîtresses de cours tiendront aussi à disposition des bocaux qu'elles remettront ensuite aux participantes au prix coûtant.

7. Les frais des cours sont supportés par l'Etat.

Le tableau des cours avec désignation des lieux et des dates sera publié ultérieurement.

Département de l'Intérieur.

Concours de plantations d'arbres fruitiers. — Le concours de plantations d'arbres fruitiers organisé dans le district de Martigny par le département de l'Intérieur aura lieu les 16, 17 et 18 août dans l'ordre suivant :

Mercredi 16 : matin : Bâtiaz (les Iles) ;
soir : Bourg et Ville.
Jeudi 17 : matin : Fully, Charrat ;
soir : Saxon.
Vendredi : matin : Riddes, Saillon ;
soir : Leytron.

Les concourants doivent mettre une personne à disposition pour indiquer les propriétés inscrites et fournir les renseignements nécessaires.

(Communiqué)

Col des Planches. — Le 11 août 1916, la colonie de l'Hôtel du Mont-Velan, au col des Planches, donnait un concert au profit de la Croix-Rouge suisse.

Cette matinée, organisée en vingt-quatre heures sous l'initiative de M. le professeur Voulf, distingué violoniste, remporta un franc succès. Le programme, très complet grâce à la bonne volonté de chacun, se composait de numéros variés et des meilleurs. Ce fut en même temps une manifestation patriotique qui laissera de bons souvenirs aux nombreux assistants qui en ont assuré la réussite et dont une bonne partie était accourue de Chemin-Dessus.

La collecte faite au cours du concert et la vente des programmes illustrés par des amateurs a produit la jolie somme de 229 fr. 25 qui a été adressée au Comité de la Croix-Rouge suisse, à Genève.

Nous nous permettons de féliciter M. le professeur Voulf, l'inspirateur de ce concert, les nombreux amateurs qui en assurèrent l'exécution et les propriétaires de l'hôtel qui, par leur complaisance, ont facilité leur tâche.

Pierre RENAUD.

Tunnel du Simplon. — Dans le mois de juillet, les travaux de percement de la deuxième galerie ont avancé sur le front nord de 1663 mètres et sur le front sud de 117 ; les travaux de revêtement ont progressé respectivement de 216 et 112 mètres. Actuellement, le 68,8 % de la longueur du tunnel est complètement percé.

La difficulté de trouver des ouvriers pour les deux côtés du tunnel va croissant.

Dons en faveur des soldats suisses malades ou tombés dans le besoin.

Liste précédente		fr. 164.—
G. Torrione, Martigny		10.—
Jos. Tissières	»	10.—
P. Alessio, vins	»	2.—
Anonyme	»	10.—
G. H., Martigny-Bourg		5.—
Quête faite le 1er août par quelques écoliers de Vouvry		30.—
E. Rouiller, Café de l'Hôtel-de-Ville, Martigny		5.—
A.-L. Rouiller, Martigny		5.—
Orsat frères	»	20.—
G. Spagnoli	»	20.—
Louis Closuit	»	5.—
Rob. Kluser	»	10.—
A. Perron	»	2.—
G. Dupuis	»	5.—
Total		fr. 303.—

La souscription reste ouverte Banque Closuit, Martigny.

Mordu par une vipère. — A Reckingen, un interné belge couché dans un fossé a été mordu au doigt par une vipère. Il a pu être sauvé grâce aux soins médicaux reçus immédiatement ; il a dû néanmoins être transféré à l'hôpital de Brigue.

Taureau meurtrier. — A Obergesteln, un paysan nommé Antheneu a été pressé si rudement contre un rocher par un taureau furieux qu'il a succombé.

Le malheureux laisse six enfants.

Les légionnaires suisses

On écrit de Paris que la Légion étrangère, dans laquelle se trouvent beaucoup de nos compatriotes, a pris part aux combats de X... C'est elle qui, après une lutte sanglante, s'est emparée du village de X... Dans les ruines de la localité, un légionnaire valaisan trouva 25.000 fr. en monnaie et billets qu'il remit, la bataille finie, entre les mains de son colonel. Dans un autre combat, un officier genevois, le capitaine de mitrailleurs Marolf, estimé de tous par son intégrité et son énergie, s'étant avancé avec sa section sur un terrain miné par les Allemands, a été tué par l'explosion. Le major de cavalerie de Tscharner, capitaine à la Légion, bien connu dans notre Ire division, a été grièvement blessé au cours du même combat.

A la suite de ces glorieuses actions, la Légion a été pour la troisième fois citée à l'ordre du jour de l'armée.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

68

Masaniello

Le pêcheur de Naples

par

Eugène de MIRECOURT

Le front de dom Francesco se plissa, Fernandez ne put s'empêcher de sourire.

Le cardinal prit aussitôt la parole.

— Monseigneur, dit-il, et vous, Masaniello, écoutez-moi. De profonds dissentiments se sont élevés entre le représentant du roi notre maître et la population de Naples, dont notre sainte mère l'Eglise m'a confié les intérêts spirituels. Vous, duc d'Arcos, vous vouliez exercer la prérogative royale dans toute sa plénitude; vous, Masaniello, vous cherchiez à diminuer les souffrances de vos frères, à leur assurer, comme cela semble juste, les fruits de leurs pénibles travaux. Le sang n'a que trop coulé déjà. L'Eglise de Naples est en larmes; elle pleure la mort de ses enfants. Je vous adjure donc, au nom de l'autorité dont je suis revêtu, de régler ici vos différends; je vous adjure de déposer vos haines sur l'autel de celui qui donna son sang pour racheter les crimes et pour guérir les maux de l'humanité.

— Ainsi ferons-nous, si le duc d'Arcos veut entendre la voix de la raison et de la justice, répondit Masaniello.

L'Altesse passa familièrement son bras sous celui du chef du peuple.

Ils s'entretinrent pendant quelques minutes en se promenant autour du chœur, et se séparèrent après s'être témoigné, par des signes non équivoques, leur mutuelle satisfaction.

— Qu'on appelle mon chancelier, dit le vice-roi.

Cet officier ne tarda pas à paraître ; il tenait à la main une feuille de parchemin à laquelle un grand nombre de sceaux, de formes et de couleurs différentes, étaient suspendus.

Sur un ordre du duc d'Arcos, il donna lecture de la charte de Charles-Quint, puis des édits de Masaniello.

Pennant ce temps, deux fauteuils semblables avaient été préparés, sur lesquels Masaniello et le vice-roi s'étaient assis, l'un à droite, l'un à gauche de l'autel.

Debout près du jeune pêcheur, dom Francesco écouta la lecture avec beaucoup d'attention.

A peine fut-elle achevée, qu'un clerc vint présenter l'Evangile au duc d'Arcos. Le vice-roi étendit la la main droite vers le livre saint, et prononça la formule que voici :

« Nous, duc d'Arcos, par la grâce de Dieu et le bon plaisir de notre gracieux maître Philippe IV, vice-roi de Naples, grand du royaume, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, etc., etc. ;

» En vertu des pouvoirs illimités qui nous ont été dévolus ;

» Après avoir pris connaissance de la charte accordée au royaume de Naples par l'empereur Charles-Quint et des édits rédigés par Thomas Aniello, pêcheur de la Margellina et fidèle sujet de Sa Majesté ;

» Agissant en toute liberté et en parfaite connaissance de cause, avons déclaré ce qui suit :

» Ladite Charte de l'empereur Charles-Quint, telle qu'elle a été signée par nous et lue par notre chancelier, est renouvelée avec ses immunités et privilèges.

» Les édits de Thomas Aniello sont approuvés.

» Copie de la présente formule sera offerte, séance tenante à notre signature.

» Avons juré et jurons sur les saints Evangiles d'observer et de maintenir la charte et les édits ci-dessus désignés dans toute leur teneur, sans nulle exception, ni modification. »

Le duc signa cette formule et la tendit à Masaniello.

Celui-ci mit un genou en terre et, plaçant la main sur son cœur :

— Votre Altesse, dit-il, peut rentrer dès ce soir en son palais de la Vicaria.

Mais dom Francesco s'approcha du chancelier.

— Votre Seigneurie, lui dit-il, veut-elle me remettre l'écrit qu'elle vient de lire ?

L'officier pâlit.

Il arrêta la main que dom Francesco avançait pour saisir la charte et parut consulter du regard monseigneur d'Arcos.

Le duc n'était pas moins épouvanté que son chancelier.

Fernandez, Caraffa, Monteleone se pressaient autour de lui avec une agitation difficile à décrire. Les yeux suppliants de l'Altesse interrogeaient tour à tour du regard chacun de ses amis.

L'archevêque crut alors devoir intervenir.

— Le chancelier du vice-roi, dit-il, est invité à remettre à notre archidiacre la charte de l'empereur, afin qu'elle soit provisoirement déposée, sous notre sauvegarde, aux archives de l'archevêché.

— Je jure par le Christ, interrompit dom Francesco, que la population de Naples ne quittera pas les armes et que le siège du Château-Neuf ne sera pas levé avant que j'examine ce titre qu'on propose à l'acceptation de Masaniello.

Le pêcheur s'empara du parchemin et le remit à son conseiller. Celui-ci le parcourut rapidement des yeux.

— Masaniello ! Masaniello ! cria-t-il ensuite.

— Quoi ! mon père ?

(A suivre)

Contrôle des denrées alimentaires

M. B. Zurbriggen, chimiste cantonal, communique le rapport du laboratoire cantonal sur le contrôle des denrées alimentaires en 1915. Nous en extrayons les données se rapportant aux produits agricoles, qui pourront intéresser nos lecteurs.

Eaux potables. — 39 échantillons analysés dont 13 contestés.

Une commune nous a remis toute une série d'échantillons d'eau de sources en vue de captation de celles-ci et d'installations d'eau potable dans cette localité. Deux sources ont dû être contestées comme trop gypseuses et dont le résidu du sec allait jusqu'à 2626 mgr. par litre.

Dans une commune où des cas de typhus s'étaient présentés, nous avons prélevé l'eau des différentes fontaines alimentant la localité. L'analyse chimique et bactériologique a été normale.

Fruits frais. — Nous avons appris que quelques wagons de fruits parvenus d'Italie étaient importés et réexpédiés dans d'autres cantons. Grâce à l'aide efficace de notre collègue de Berne, à qui nous devons tous nos remerciements pour participation à l'enquête, nous sommes arrivés à constater que ces fruits étaient mis en commerce comme fruits du Valais, ceci à la suite des annonces faites et de l'examen des fruits mis en commerce (pommes reinettes et canadas, et poires beurrées). Il est facile à comprendre combien ce commerce déloyal aurait pu faire de tort au commerce de fruits du Valais qui jouissent heureusement d'une réelle préférence sur le marché suisse.

Laits. — Total 179 laits analysés dont 23 contestations. 12 le furent pour falsification par addition d'eau de 10 à 53 %, 3 pour écrémage, les autres, comme laits anormaux, malades et surtout faibles. 17 laits en outre ont été contestés directement dans les laiteries pour impuretés.

Vu les grandes difficultés pour le transport et surtout les grandes distances des vallées latérales, les experts locaux doivent faire des dosages de lait régulièrement dans le courant de l'année et ne nous remettre que les échantillons douteux. 60 échantillons de lait nous ont été remis de cette façon pendant l'année 1915. Ce n'est que quand avis leur est donné par circulaire que les experts locaux peuvent nous remettre des séries. C'est ainsi que 119 échantillons nous ont été remis faisant suite à deux circulaires envoyées à cet effet.

Les échantillons de lait contestés l'année dernière pour écrémage et provenant d'une laiterie hors du canton, dont nous avons parlé dans notre rapport de 1914, ont été l'objet d'une enquête judiciaire. Cette dernière a été liquidée par le Tribunal cantonal et a conduit à une amende de 300 fr.

Vins. — De 45 échantillons prélevés pour analyses, 18 ont été contestés, 4 vins n'ayant pas la composition chimique d'un vin naturel, 4 vins piqués, 2 vins moisis.

1 muscat reconnu et contesté comme vin artificiel, chez le même débitant on a trouvé 4 fûts de piquette que le propriétaire a avoué comme tels.

2 fendant muscat coupés avec du vin étranger.

4 vins étrangers passés sur du marc de fendant et muscat ont, par cette simple manipulation, transformé leur nature et été mis en commerce comme fendant-muscat du pays.

Une contravention a été prononcée pour offre de vin par voie d'annonce anonyme.

Il a été constaté plusieurs fois par les inspecteurs cantonaux dans leurs inspections, qu'on leur servait comme du fendant soit du vin étranger soit des coupages de fendant avec d'autres vins du pays (surtout avec de la rèze).

Contrôle des moûts. — Pendant l'expédition des moûts en 1915, il fut prélevé à toutes les gares d'une certaine importance des échantillons de moûts pour le contrôle. Tous les échantillons ont été trouvés normaux. Citons ici les services que nous a rendus la nouvelle réaction de Rothenfusser (Dyphénylamine en solution basique) pour la recherche de l'addition de saccharose dans les moûts. Un moût livré par un particulier cependant a été contesté pour goût et odeur nauséabonde.

Statistique des vins valaisans 1914. — La statistique des vins du Valais a porté sur 104 vins analysés à cet effet. C'est la première fois que les analyses comparatives se basent sur un nombre aussi important d'échantillons.

Malgré la forte teneur en acidité, la plus grande proportion de nos vins reste encore entre 5 et 6 gr. d'acidité par litre, ce qui correspond à l'acidité moyenne de nos bons crus.

La réglementation concernant la fabrication des vins artificiels se fait sentir chaque année davantage et l'on voit de ce fait les inscriptions de fabrication de ces vins pour l'usage familial se faire de plus en plus régulièrement.

Un marchand de produits pour la fabrication de vins artificiels amendé l'année dernière de fr. 300 par le Tribunal cantonal a fait un recours au Tribunal fédéral. Ce recours a été écarté.

Poudres clarifiantes. — 4 échantillons de ces produits destinés au traitement des vins ont été contestés et exclus du commerce comme étant à base de sang desséché et ayant une teneur en chlorures trop forte.

Le bain de soleil

La mode est aux bains de soleil. Depuis que les docteurs Rollier et Jeanneret ont éloquemment montré ses effets merveilleux non seulement sur les malades, mais aussi sur les bien portants qui doivent être immunisés par lui contre la maladie, j'ai recontré un un peu partout, dans mes récentes excursions en Suisse, des mamans intelligentes exposant leurs enfants nus au soleil. Honneur à ces femmes clairvoyantes qui ont su mettre le bien de leur progéniture au-dessus des préjugés stupides! On voudrait en voir un plus grand nombre encore. Quand on sait que le 95 % des enfants, pour cause de manque d'air et de soleil, pour avoir vécu dans trop d'obscurité, trop de saleté, trop de poussière, pour avoir dormi les fenêtres fermées, sont menacés de tuberculose ; quand on sait que la propreté, la respiration de la peau nue à l'air et surtout les rayons de soleil sont les grands, les uniques ennemis de ce mal terrible, on conçoit que ce soit un crime d'en priver les enfants. Pas de bas à cette saison; le torse nu tant qu'il ne fait pas froid, voilà quelle devrait être la règle universelle pour les enfants, garçons et fillettes, jusque vers 10 ans. Et, le matin surtout, jusque vers 10 h., tant qu'il ne fait pas trop chaud et qu'il n'y a encore ni moustiques, ni taons, qu'on les mette en caleçon de bain et les plus petits tout à fait nus, comme c'est l'usage courant dans bien des pays du sud.

En temps de soleil ininterrompu, beaucoup d'adultes, afin d'accroître leur force de résistance et leur santé, pratiquent aussi la cure de soleil aux heures fraîches de la matinée On ne saurait trop les encourager à persévérer. Ils s'en sentiront rajeunis pour toute la durée de l'hiver. Pour ceux qui demeurent à la campagne, les travaux de jardinage, faits en caleçon de bain, sont le plus à recommander, soit pieds nus et tête nue, soit en sandales et alors avec chapeau. Le bain de soleil pris étendu, surtout si le soleil est déjà chaud, est défavorable : il faut lui préférer, si l'on demeure en ville, les exercices de gymnastique faits à la fenêtre ouverte, quitte à se rafraîchir ensuite par un bain du lac ou une douche. Il faut aussi que les débutants ne commettent pas l'erreur de s'exposer trop longtemps de suite au soleil, ce qui entraînerait des coups de soleil. Exposer le corps entier 5 minutes d'abord, puis, les jours suivants, 10, 15, 20, 30, 45 minutes, voilà une progression qui n'entraînera pas de dangers, en général. Quant à la pigmentation foncée de la peau, il ne faut pas la craindre ; elle est un signe de santé et de force. Quand la peau est brunie on peut rester des heures au soleil sans craindre des coups de soleil.

J'ajoute que ce n'est pas la tuberculose seulement que l'on combat efficacement par cette cure, mais aussi la nervosité. Enfants nerveux, parents nerveux, baignez-vous dans le soleil et la lumière : c'est une source de calme, de vigueur et de joie incomparable.

(Feuille d'Avis de Vevey) Dr Ad. F.

Nouvelles diverses

Revirement de l'opinion allemande

Un Hollandais, rentré après un séjour en Allemagne, déclare :

« Tous ceux qui connaissent le peuple allemand, et surtout la population de Berlin, savent qu'elle a un respect profond pour les autorités, une confiance absolue dans le gouvernement militaire et presque de l'adoration pour les membres de la famille impériale qu'on regarde comme des êtres supérieurs et infaillibles.

« Aussi s'est-on étonné en entendant ces derniers temps des critiques sévères s'élever presque partout contre les autorités civiles à qui on reproche de manquer de prévoyance et de faculté d'organisation ; contre le gouvernement militaire, qui avait promis de remporter la victoire au bout de six mois et qui, maintenant, après deux ans de combat, est plus éloigné que jamais de ce but ; et même contre l'idole des militaristes, le kronprinz, qu'on accuse d'être la cause de ce que le plan stratégique allemand a complètement échoué, parce qu'il a retenu en vain pendant quatre mois les meilleures forces militaires devant la forteresse de Verdun. »

Déficit bulgare

Selon une communication du ministre des finances bulgare au Sobranié, le budget bulgare de 1914 se clôt par un déficit de 22 millions de francs. Le déficit de 1915 a atteint 60 millions. Selon les prévisions du ministre, le déficit de 1916 sera encore plus grand. Le déficit de la Bulgarie au cours de ces trois années a monté à 150 millions de francs.

Le général Joffre interviewé

Le général Joffre vient d'accorder une interview à des correspondants de journaux américains. Voici le récit que fait de son entrevue un de ces journalistes :

« Nous fîmes le trajet de Paris au grand quartier général français dans des automobiles mises à notre disposition par les autorités militaires, sous la direction de M. Franklin-Bouillon. Nous partîmes à 9 h. 30 et arrivâmes à destination une heure plus tard. Nous fûmes conduits par un aide de camp à la villa qu'occupe le généralissime avec son état-major. Tout est simple et modeste dans cette maison. On nous fit passer par la salle à manger où la table était déjà servie pour sept personnes ; puis on nous introduisit dans la chambre du général Joffre. Le commandant en chef nous reçut de façon simple et charmante. Il portait une tunique noire, une culotte rouge et des guêtres. En nous parlant, il se tenait au milieu de la longue et étroite pièce, bien campé, les jambes légèrement écartées. D'une voix claire, quoique un peu sourde, il nous dit :

« Je ne puis vous citer une meilleure preuve de la force militaire de la France que la bataille de Verdun. La résistance que nos armées ont opposée, pendant cinq mois de combats incessants à Verdun, indique que nous sommes au tournant de la guerre européenne, car nous avons brisé le plan du grand état-major allemand. On ne peut pas dire qu'on discerne déjà des signes certains d'un affaiblissement complet des Allemands, mais nous sentons tous maintenant que nous allons assister à un véritable effondrement des forces allemandes. Ce n'est pas à moi de dire pendant combien de temps encore la lutte va durer. *Cela peut être une affaire de semaines, ou une affaire de mois.* Mais la durée de la guerre est relativement peu importante, car le résultat éventuel est certain.

« Je veux que vous reteniez bien ceci, poursuivit le généralissime dont les yeux brillèrent soudain d'un éclat plus vif, c'est que le chiffre des soldats français, actuellement sur le front occidental, *est plus élevé qu'il n'était au début des hostilités.* Le point le plus important de la situation militaire actuelle, c'est que les Alliés ont réalisé l'unité de direction sur tous les fronts. La pression exercée sur l'ennemi commun se développe simultanément de tous les côtés. Maintenant que les Alliés ont eu le temps de mettre leurs projets à exécution, ils suivent un plan général dont le résultat sera l'écrasement complet de leurs adversaires.

« Quoique les Allemands luttent toujours avec le même acharnement, *nous savons de façon certaine qu'ils épuisent actuellement leurs dernières réserves d'hommes.* Les efforts coordonnés des Alliés les empêchent d'avoir recours au système qui leur a rendu de tels services précédemment : le transfert d'effectifs d'un point du front à un autre. Ils ne peuvent plus amener des renforts sur un secteur menacé *sans affaiblir dangereusement un autre secteur du front.* Nous savons cela d'une façon certaine d'après des informations recueillies à diverses sources. Nous savons que nous avons devant nous les deux tiers des meilleures troupes allemandes : 122 divisions, tandis que les Russes ont devant eux 50 divisions allemandes, outre les troupes autrichiennes. »

Le général Joffre rendit ici un éclatant hommage à la vaillance des troupes des alliés de la France, puis il conclut :

« Je suis heureux de pouvoir vous donner des renseignements aussi favorables sur notre situation, mais j'aime mieux encore que vous alliez vous en assurer par vous-mêmes. Allez sur notre front ; visitez-le ; il vous sera donné toutes les facilités pour cela. Vous verrez de vos yeux une armée française, dont la résolution et l'énergie n'ont pas changé depuis deux ans. Vous comprendrez mieux alors la détermination du pays tout entier de poursuivre cette guerre jusqu'à sa conclusion inévitable... »

Les déportations de Roubaix

Des renseignements précis ont été fournis par le *Telegraaf*, d'Amsterdam, sur les évacuations de Roubaix. Ils complètent les indications données par le *Livre jaune* sur les événements de Lille.

Sept mille hommes et deux mille femmes, appartenant à la population de Roubaix et de ses faubourgs, en ont été les victimes.

« Les Allemands, écrit le journal, avaient réclamé à la ville de Roubaix des travailleurs dont ils prétendaient avoir besoin pour reconstruire les habitations dans certaines contrées dévastées et pour les travaux des champs. Les civils de Roubaix refusèrent d'obtempérer à ces ordres. Les autorités allemandes, n'obtenant pas satisfaction, annoncèrent qu'elles auraient recours aux mesures de rigueur et bientôt exécutèrent leurs menaces. Un officier, accompagné de quelques soldats, pénétra dans les habitations particulières, tandis que les rues furent barrées. L'officier consulta dans chaque maison le tableau que chaque famille doit posséder, en vertu d'une ordonnance antérieure, et sur lequel est détaillée d'une manière précise et complète la composition du ménage. L'officier désigna ainsi arbitrairement, d'après cette liste, le père, la mère, un frère ou une sœur ; ailleurs deux frères ou deux sœurs. Puis il avertit les personnes désignées qu'elles avaient une demi-heure pour faire leurs préparatifs de voyage.

Le délai était à peine révolu que les soldats allemands pénétrèrent dans les maisons pour se saisir des victimes et les emmener. Roubaix connut à ce moment des scènes indescriptibles : pleurs et lamentations ; des mères tombaient, perdant connaissance ; une d'elles mourut de frayeur ; là une fille suppliait qu'on l'emmenât à la place de son père malade : là, des sœurs se disputaient la faveur d'être désignées l'une à la place de l'autre. Les prisonniers furent d'abord concentrés en certains coins. La plupart furent dirigés vers la fabrique de peignes près du pont de Watterlos, en face du chemin de fer. Nombreux furent ceux qui passèrent là en prison dix-sept heures sans manger.

Les trains qui devaient emporter tous ces malheureux civils, jeunes gens, jeunes filles, hommes et femmes, étaient massés au pont de Watterlos. Le moment du départ fut une minute d'indescriptible émotion : des cris et des lamentations s'élevaient de toutes parts ; on pouvait voir à travers les ouvertures des wagons de bestiaux et de marchandises de pauvres visages douloureux et défaits.

Des soldats allemands indifférents se promenaient sur le quai, le long des trains et ricanaient : « Ne pleurez pas ! en Allemagne, vous aurez la vie facile !.. Deux fois de la viande par jour. » Puis parut enfin Hofman, le commandant de Roubaix, et son conseiller le lieutenant Baür. Ils inspectèrent les trains et donnèrent le signal du départ. Six trains, contenant chacun quinze cents personnes, démarrèrent.

Un scandale à Bucarest

Le directeur général des postes et télégraphes de Roumanie a constaté que des paiements pour une somme considérable qui devaient être effectués à différentes administrations postales étrangères par l'intermédiaire de M. Filotti, syndic de la bourse de Bucarest, n'ont pas eu lieu.

Une enquête judiciaire a été ouverte contre M. Filotti et contre plusieurs fonctionnaires des postes.

Les détournements commis par M. Filotti atteindraient 5.100.000 francs, dont 600.000 pour l'année 1914.

Les administrations postales étrangères qui devaient recevoir des paiements réclament aujourd'hui non seulement le capital, mais encore les intérêts échus.

M. Filotti est, en outre, impliqué dans d'autres opérations financières frauduleuses.

L'exécution du capitaine Fryatt

Le vicomte Grey a prié l'ambassade des Etats-Unis de transmettre au gouvernement allemand une protestation formelle contre l'exécution du capitaine Fryatt et de lui demander la copie du verdict et la composition du conseil de guerre.

Petits faits

On télégraphie de Kœnigsberg que le dépôt d'artillerie de Rethenstein a fait explosion au moment où l'on déchargeait des munitions. D'après les informations recueillies jusqu'à présent, 30 ouvriers du dépôt et 20 hommes auraient été tués ; 14 personnes ont été blessées grièvement et 58 autres légèrement.

— On mande de Florina à Athènes que tout un régiment bulgare s'est révolté à Monastir, faute de nourriture. Des officiers, en intervenant, faillirent être massacrés. Le gouverneur promit l'impunité pour obtenir le calme ; puis le lendemain, il fit condamner cinq sous-officiers à six ans de prison.

— Un jeune chimiste anglais, M. Alexandre Corr, a inventé un procédé de teinture à l'aniline qui a été adopté par le gouvernement britannique. Il reçoit 65,000 fr. par an pour son invention ; et comme il est mineur, cet argent est placé pour lui.

— En dépit des menaces que leur prodigue l'autorité, les femmes allemandes témoignent envers les prisonniers français un empressement propre à faire douter de leurs sentiments patriotiques. Tout récemment encore, le tribunal des échevins d'Oberndorf (grand-duché de Bade) a jugé deux femmes de mobilisés et trois jeunes filles âgées de 20 ans, coupables d'avoir échangé des lettres avec des prisonniers français, de leur avoir donné leurs photographies, etc. L'une des femmes s'est vu infliger six semaines de prison ; l'autre, quatre semaines. Des trois jeunes filles, l'une a eu trois semaines de prison ; les deux autres, respectivement trois et cinq jours de prison.

Escargots

Mme Fanny Franc, à Martigny, paie les escargots les plus hauts prix du jour.

Tirage définitif 20 septembre

Loterie du Théâtre de Sursée (Suisse)

4454 lots gagnants de francs : 75.000

3 à **10.000**
2 à **5.000**
4 à **1.000**
5 à **500** etc., etc.

Tous les lots seront payés en espèces !

Prix du billet fr. 1.—
11 billets pour » 10.—
23 » » » 20.—

Liste de tirage expédiée par la poste : 30 ct.

Concessionnaire pour la vente des billets :

Mme B. Peyer, Genève, rue Mme de Staël, 3

Avis

Le public de **Martigny** et environs est informé que la troupe exécutera des

tirs au fusil et à la mitrailleuse

au Stand militaire de Martigny du mercredi 16 août au samedi 19 août, chaque jour de 6 h. du matin à 6 h. du soir.

Le chef de l'artillerie de St-Maurice :
Colonel GROSSELIN.

BOUCHERIE HENRI HUSER

Gare du Flon — LAUSANNE — Téléphone 31-20

Beau bœuf salé	de fr. 1.— à 1.50 la livre
Bouilli de 1re qualité	» » 1.— à 1.40 » »
Porc salé extra	» » 1.10 à 1.50 » »
Saindoux pur porc	à fr. 3.20 le kg.
Cœur de bœuf et ragoût	à fr. 1.— la livre
Belles tétines fraîches ou salées	à fr. 0.70 » »

Saucissons à fr. 3.90 le kg. Saucisses au foie à fr. 3.20 le kg.
Cervelas à fr. 0.25 la pièce

N. B. — Prière de toujours bien indiquer le prix de la marchandise désirée. — Expéditions promptes et soignées.

Agriculteurs, nettoyez vos vaches avec la

Poudre pour vaches vêlées

de la

Pharmacie Barbezat
à Payerne

Prix du paquet **1.20.** Dep. 2 paq. franco.

Dépôts :

Martigny : Pharmacies Lovey, Morand.
Sierre : » Burgener, de Chastonay.
Sion : » Faust, de Quai, Zimmermann.
Monthey : » Carraux.
St-Maurice : » Rey.
Martigny-Bourg : Pharmacie de Martigny-Bourg.

On demande
une personne
propre et active, sachant bien faire la cuisine et pour tout le service d'un ménage soigné.
Ecrire sous A. B. 1000, poste restante, Martigny-Ville.

Occasion !
A vendre bicyclette

neuve, marque « Triumph » Valeur : 250 fr., à vendre pr 180 fr. — S'adresser à Joseph Travaglini, cord., St-Maurice.

Chasseurs !
Attention
A vendre un bon chien courant
S'adresser à J. Richard-Guiger, négt, Martigny-Ville.

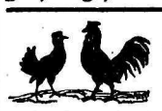

Poussines
de 3 mois fr. 2.30 ;
de 4 mois » 2.50.
Padoue noire fr. 2.50
Extra avancées fr. 3.—.
Envoi par poste ou chemin de fer
Nous échangeons contre des poussines ou achetons les vieilles poules grasses au poids vif.
Parc avicole, Sion
Téléphone 82

On cherche
pour petit hôtel
une cuisinière
Entrée de suite
Hôtel Central, Bex

Vases de cave
A vendre, ensuite de décès, 100.000 litres vases modernes, ovales, forts, chêne du pays, excellent état ; contenances de 1500 à 11.000 litres.
S'adresser à Marius Chessex, Territet (Vaud).

Fromages
J'expédie contre remboursement depuis 4 kg. du bon fromage maigre à 1 fr. 40 le kg. Rabais par pièce de 20-25 kg. Bon fromage garanti gras, 1re qualité, à 2 fr. 50 le kg. Rabais depuis 20 kg. **E. Stotzer,** laiterie, **Colombier** (Neuchâtel).

Un jeune homme
connaissant les travaux de bureau
cherche place
S'adresser au « Confédéré ».

A louer à Martigny-Bourg
sur la Place Centrale
un grand local
à utiliser de préférence pour un commerce, avec petit appartement. S'adresser à M. Jules Simonetta.

A vendre
un joli poulain-mulet
de 4 mois 1/2. S'adr. à Ferdinand Bender, Mazembroz, Fully.

Avoine aplatie
30 % d'économie
Parc avicole, Sion

Vieux métaux
Etain, cuivre, laiton, bronze, marmites, vieux draps, laine tricotée, chiffons, laine de mouton, **sont achetés aux plus hauts prix.**
On peut envoyer les marchandises en toute confiance, payement immédiat, chez
A. Pelfini, Riddes

S. Säuberli
médecin-dentiste
diplômé à l'Université de Genève
a repris à Monthey
le cabinet dentaire de M. Turrian

Armes à feu
Flobert de poche, 6 mm. fr. **2.50.** Grand, dep. fr. **5.50.** Revolver 6 coups, 7 mm., depuis fr. **8.**— ; à 9 mm. fr. **11.**— Pistolets, fr. **2.50.** Revolver à percussion centrale pour cartouches 7 mm. fr. **12.**— ; à 9 mm. fr. **15.**— Pistolets automatiques, véritable Browning, cal. 6-35, fr. **45.**— ; cal. 7-65, fr. **55.**— Fusil de chasse à 2 coups, dep. fr. **65.**— Munitions. Catalogue gratis. Réparations.
Ls ISCHY, fabricant, Payerne.

Les membres de la Société cantonale valaisanne des cafetiers sont priés d'assister aux funérailles de leur cher et regretté collègue

Edouard HEINTZEN

Café de la Place, St-Maurice

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, le jeudi 17 août 1916, à 10 h. du matin.

LE COMITÉ.

Le docteur CRISINEL
succèdera au docteur DECKER à Bex
le 25 septembre - Villa Decker

A vendre
une chienne de chasse
S'adresser à Mme Gelso, Saxon.

A louer à Martigny-Ville
un appartement
S'adresser au « Confédéré ».

A louer à Martigny-Ville
pour le 15 septembre, sur la Place Centrale, au centre des affaires,
un magasin
ainsi qu'un appartement
de 2 chambres, cuisine et cave, eau, gaz et électricité. S'adresser à Benjamin Saudan.

PUBLICITAS

Société anonyme suisse de Publicité

Siège social : GENÈVE

Succursales principales en Suisse :

LAUSANNE : rue du Grand-Chêne, 11

En Suisse française : Genève, Montreux, Fribourg, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, St-Imier, etc.

En Suisse allemande : Berne, Bâle, Zurich, St-Gall, Lucerne, Glaris, Coire, etc.

En Suisse italienne : Lugano.

Agences et correspondants dans les principales villes du monde

Régie de la plupart des grands journaux suisses

Insertions aux tarifs mêmes des journaux dans toutes les autres feuilles suisses et étrangères

HORAIRE D'ÉTÉ 1916 du 1er mai au 30 septembre

Lausanne-Brigue

—	—	5.03	7.15	9.30	—	10.35	12.10	2.15	4.40	6.30	8.15	10.25	dép.	Lausanne	arr.
—	—	5.36	7.53	9.50	—	11.20	12.32	2.45	5.21	6.55	9.00	10.54	↓	Vevey	↑
—	—	5.53	8.13	10.01	—	11.42	12.43	3.00	5.42	7.10	9.21	11.08	↓	Montreux	↑
—	—	6.06	8.27	10.11	—	12.00	12.53	3.12	5.56	7.21	9.36	11.20	↓	Villeneuve	↑
—	—	6.28	8.50	10.24	—	12.25	1.06	3.29	6.17	7.35	10.01	11.38	↓	Aigle	↑
—	—	6.35	8.57	—	—	12.33	—	3.35	6.24	—	10.09	11.44	↓	St-Triphon	↑
—	Mar.	6.44	9.07	10.36	—	12.44	1.18	3.44	6.34	7.47	10.22	11.52	↓	Bex	↑
—	§5.25	7.02	9.13	10.45	11.00	12.50	1.27	3.55	7.03	7.58	10.29	11.58	↓	St-Maurice	↑
—	5.51	7.14	—	—	11.11	—	—	4.06	7.15	—	—	—	↓	Evionnaz	↑
—	6.10	7.22	—	—	11.20	—	1.40	4.12	7.24	8.11	—	—	↓	Vernayaz	↑
—	6.55	7.35	—	11.03	11.33	—	1.50	4.20	7.38	8.20	—	—	↓	Martigny	↑
—	7.18	7.42	—	—	11.40	—	—	4.26	7.46	—	—	—	↓	Charrat-Fully	↑
—	8.15	7.50	—	—	11.48	—	—	4.33	7.57	8.30	—	—	↓	Saxon	↑
—	9.01	7.58	—	—	11.56	—	—	4.40	8.05	—	—	—	↓	Riddes	↑
—	9.35	8.08	—	—	12.06	Mar.	—	4.49	8.17	—	—	—	↓	Ardon	↑
6.00	9.55	8.25	—	11.29	12.23	§1.03	2.19	5.00	8.28	8.52	6.03	—	↓	Sion	↑
6.10	—	8.34	—	—	12.31	1.31	—	5.08	—	9.00	6.13	—	↓	St-Léonard	↑
6.16	—	8.40	—	—	12.37	1.55	—	5.14	—	9.06	6.20	—	↓	Granges-Lens	↑
6.28	—	8.50	—	11.46	12.48	3.10	2.38	5.25	—	9.17	7.20	—	↓	Sierre	↑
6.50	—	9.12	—	12.02	1.11	4.45	2.56	5.46	—	9.40	7.41	—	↓	Loèche	↑
7.03	—	9.25	—	—	1.24	5.26	—	5.59	—	9.53	8.08	—	↓	Gampel	↑
7.23	—	9.47	—	12.21	1.43	—	3.18	6.15	—	10.15	9.08	—	↓	Viège	↑
7.35	—	10.00	—	12.30	1.55	—	3.28	6.25	—	10.27	9.30	—	arr.	Brigue	dép.

§ Jours ouvrables seulement

Brigue-Lausanne

—	7.49	8.40	11.02	1.45	4.02	—	6.00	7.50	7.20	9.50	—	—	10.55	11.30	Lausanne
—	7.05	8.05	10.43	1.22	3.28	—	5.41	7.31	6.47	9.05	—	—	10.35	10.55	Vevey
—	6.45	7.43	10.29	1.08	3.08	—	5.29	7.18	6.26	8.45	—	—	10.20	10.35	Montreux
—	6.28	7.24	10.13	12.52	2.49	—	5.13	7.04	6.07	8.26	—	—	10.05	10.19	Villeneuve
—	6.10	7.06	9.59	12.38	2.30	—	5.02	6.53	5.47	8.04	—	—	9.54	10.02	Aigle
—	6.02	6.57	9.51	12.29	2.21	—	—	—	5.38	7.53	—	—	—	9.53	St-Triphon
—	5.55	6.50	9.45	12.23	2.14	—	4.50	6.41	5.30	7.45	—	—	9.41	9.48	Bex
—	5.47	6.42	9.37	12.15	2.05	5.49	4.42	6.33	5.22	7.35	9.05	—	9.33	9.37	St-Maurice
—	—	6.25	9.19	—	1.31	5.30	4.22	—	—	—	8.55	—	—	—	Evionnaz
—	—	6.17	9.12	11.53	1.24	5.05	4.15	—	—	—	8.47	—	—	—	Vernayaz
—	—	6.07	9.03	11.46	1.14	4.33	4.05	6.14	—	—	8.37	—	9.14	—	Martigny
—	—	5.57	8.51	—	1.03	3.15	3.55	—	—	—	8.24	—	—	—	Charrat-Fully
—	—	5.49	8.44	11.33	12.56	2.57	3.48	—	—	—	8.16	—	—	—	Saxon
—	—	5.39	8.36	—	12.49	2.31	3.40	—	—	—	8.06	—	—	—	Riddes
—	—	5.30	8.27	—	12.40	2.05	3.32	—	—	—	7.56	—	—	—	Ardon
—	—	5.20	8.17	11.14	12.30	1.40	3.23	5.46	—	—	7.45	8.05	8.47	11.02	Sion
—	—	—	8.03	—	12.16	12.30	3.11	—	—	—	7.28	7.53	—	10.55	St-Léonard
—	—	—	7.57	—	12.10	11.39	3.05	—	—	—	7.18	7.45	—	10.49	Granges-Lens
6.28	—	—	7.48	10.57	12.02	11.00	2.56	5.27	—	6.28	7.07	7.33	8.29	10.41	Sierre
6.14	—	—	7.32	10.45	11.45	9.40	2.38	5.15	—	6.13	6.47	—	8.17	10.25	Loèche
5.50	—	—	7.17	—	11.30	§8.35	2.24	—	—	5.58	6.36	—	—	10.11	Gampel
5.05	—	—	7.00	10.27	11.13	—	2.08	4.55	—	—	6.13	—	7.57	9.54	Viège
§4.05	—	—	6.45	10.15	10.58	—	1.55	4.43	—	—	5.55	—	7.45	9.40	Brigue

Martigny-Châtelard

9.06	11.55	5.00	dép.	Martigny-C.F.F.	arr.	10.50	1.39	7.00
9.11	12.00	5.05	»	Martigny-Ville	»	10.46	1.35	6.56
9.26	12.15	5.26	»	Vernayaz	»	10.30	1.19	6.40
9.57	12.50	6.06	»	Salvan	»	9.59	12.48	6.09
10.05	12.58	6.14	»	Marécottes	»	9.50	12.39	5.59
10.12	1.05	6.21	»	Trétien	»	9.43	12.32	5.52
10.27	1.20	6.37	»	Finhaut	»	9.29	12.18	5.38
10.44	1.37	6.54	arr.	Châtelard-Trient	dép.	9.10	12.00	5.20

(Du 1er au 31 mai inclus, le trafic est réduit au tronçon de ligne de Martigny à Salvan)

Martigny-Orsières

7.48	11.48	1.53	4.30	8.40	dép.	Martigny-C.F.F.	arr.	7.22	10.47	1.07	3.47	8.07
7.53	11.53	1.58	4.35	8.45	»	Martigny-Ville	dép.	7.17	10.42	1.02	3.42	8.02
7.57	12.00	2.02	4.39	8.49	»	Martigny-Bourg	»	7.15	10.40	1.00	3.40	8.00
8.01	12.04	2.06	4.43	8.53	»	Martigny-Croix	»	7.10	10.35	12.55	3.35	7.55
8.10	12.13	2.15	4.52	9.02	»	Les Valettes	»	7.00	10.25	12.45	3.25	7.45
8.14	12.17	2.19	4.56	9.06	»	Bovernier	»	6.58	10.23	12.43	3.23	7.43
8.28	12.37	2.33	5.10	9.20	»	Sembrancher	»	6.44	10.09	12.29	3.09	7.29
8.38	12.47	2.43	5.20	9.30	»	La Douay	»	6.33	9.58	12.18	2.58	7.18
8.45	12.54	2.50	5.27	9.37	arr.	Orsières	dép.	6.25	9.50	12.10	2.50	7.10

Aigle - Ollon - Monthey

6.52	*9.12	10.28	1.25	2.45	3.45	6.41	7.40	10.04	dép.	AIGLE	arr.
7.03	9.24	10.39	1.36	§2.58	3.56	6.52	7.51	10.15	„	OLLON	dép.
7.13	9.34	10.49	1.46	3.09	4.06	7.02	8.01	10.25	„	St-TRIPHON CFF	„
7.21	9.42	10.57	1.54	3.17	4.14	7.10	8.09	10.33	„	COLLOMBEY	„
7.32	9.52	11.07	2.04	3.28	4.24	7.20	8.19	10.43	arr.	MONTHEY	dép.

6.44	*8.40	9.45	12.17	2.07	3.20	4.27	6.40	9.32	dép.	AIGLE	arr.
6.33	8.29	9.34	12.06	1.56	3.09	4.16	6.29	9.21	„	OLLON	dép.
6.23	8.19	9.24	11.56	1.46	§2.58	4.06	6.19	9.11	„	St-TRIPHON CFF	„
6.15	8.11	9.16	11.48	1.38	2.50	3.58	6.11	9.03	„	COLLOMBEY	„
6.04	8.00	9.02	11.35	1.26	2.38	3.47	6.00	8.52	dép.	MONTHEY	arr.

*Samedi, dimanche et fêtes générales seulement. § Dimanche et fêtes générales seulement.

Monthey - Champéry

7.20	10.56	—	5.00	7.46	dép.	MONTHEY C. F. F.	arr.	6.12	11.17	3.24	—	7.32
7.30	11.10	§2.16	5.07	8.18	↓	MONTHEY	↑	6.08	11.13	3.20	§5.52	7.28
7.53	11.33	2.39	5.30	8.41	↓	CHEMEX	↑	5.43	10.47	2.56	5.30	7.04
8.04	11.42	2.50	5.39	8.50	↓	TROISTORRENTS	↑	5.35	10.39	2.48	5.22	6.56
8.11	11.49	2.57	5.46	8.57	↓	FAYOT	↑	5.28	10.32	2.39	5.14	6.49
8.22	12.00	3.09	5.57	9.06	↓	VAL D'ILLIEZ	↑	5.22	10.26	2.33	5.08	6.43
8.26	12.04	3.13	6.01	9.10	↓	LA COUR	↑	5.15	10.19	2.26	5.00	6.38
8.40	12.18	3.27	6.15	9.24	arr.	CHAMPÉRY	dép.	5.05	10.09	2.16	4.50	6.28

§ Le mercredi seulement.

Sierre-Montana

7.05	8.08	9.52	12.12	2.05	2.59	4.43	6.32	dép.	SIERRE	arr.	7.29	8.31	10.15	12.35	2.29	3.23	5.08	6.56
7.20	8.21	10.05	12.25	2.20	3.14	4.58	6.47	»	VENTHONE	»	7.14	8.18	10.02	12.22	2.14	3.08	4.53	6.41
7.34	8.36	10.20	12.40	2.32	3.27	5.08	6.59	»	St-MAURICE-d.-L.	»	7.05	8.08	9.52	12.12	2.05	2.59	4.43	6.32
7.45	8.47	10.31	12.51	2.43	3.39	—	7.10	»	RANDOGNE	»	—	7.45	9.39	—	1.49	2.43	4.26	6.16
7.58	8.58	10.42	1.02	2.55	3.50	—	7.22	arr.	MONTANA	dép.	—	7.34	9.28	—	1.38	2.32	4.15	6.05

St-Maurice-Bouveret

7.00	9.45	12.10	4.45	9.40	dép.	St-Maurice	arr.	6.37	10.38	1.08	3.45	7.50
7.11	10.00	12.21	4.56	9.53	„	Monthey	dép.	6.27	10.28	12.57	3.36	7.40
7.24	10.18	12.34	5.09	10.06	„	Vouvry	„	6.11	10.13	12.37	3.20	7.25
7.33	10.28	12.43	5.18	10.15	arr.	Bouveret	dép.	6.00	10.03	12.20	3.10	7.15